PUBLIÉ LE 07/04/2026

Décision DG n° 2026-32 du 07/04/2026 - Désignation d’inspecteurs de l’ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSPECTION : NOMINATIONS / HABILITATIONS

La directrice générale de l’ANSM,

VU le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

VU la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Décide :

Article 1er : Sont désignés en qualité d’inspecteurs de l’ANSM :

- Madame Karell AMOIKON, Docteure en Pharmacie
- Monsieur Philippe DUPERTUYS, Docteur en Pharmacie
- Madame Mathilde MOREAU, Docteure en Pharmacie

Article 2 : Le directeur de l’inspection est chargé de l’exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l’ANSM.

Fait le 7 avril 2026

Catherine PAUGAM-BURTZ
Directrice générale